



Paris le **15 NOV. 2016**

Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

À la suite de la modification concernant la nature de la consultation sur le point relatif au CNESERAC, j'ai l'honneur de vous adresser l'ordre du jour actualisé :

Secrétariat Général

**Mardi 22 novembre 2016  
de 14h à 16h – Salle Malraux  
182 rue Saint Honoré - 75001 PARIS**

182, rue Saint-Honoré  
75033 Paris Cedex 01

Service des  
ressources humaines

SRH2

Bureau du dialogue  
social et de l'expertise statutaire

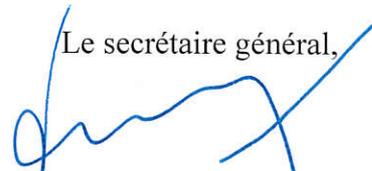
Affaire suivie par :  
Aurélie Diemer  
Aurelie.diemer@culture.gouv.fr

Je vous saurais gré de bien vouloir faire savoir par courriel, à l'adresse suivante : **[dialogue.social@culture.gouv.fr](mailto:dialogue.social@culture.gouv.fr)**, si vous participerez à cette réunion.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- Approbation du procès-verbal du CTM du 28 juin 2016 (*pour avis*) ;
- 2- Projet de décret sur le CNESERAC (*pour information*) ;
- 3- Tableau de suivi (*pour information*).

Le secrétaire général,



Christopher Miles